

DECRET N° 2002-373 DU 22 AOUT 2002

Portant approbation des états financiers
de l'Office Béninois de Sécurité Sociale (OBSS)
pour l'exercice clos au 31 décembre 2000.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°94-009 du 28 Juillet 1994, portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** l'ordonnance n°73-3 du 17 janvier 1973 portant création et organisation de l'Office Béninois de Sécurité Sociale ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'Election Présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2001-170 du 07 mai 2001, portant composition du Gouvernement et de décret n° 2002-082 du 20 février 2002 qui l'a modifié ;
- Vu** le décret n° 96-608 du 27 décembre 1996, portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative ;
- Vu** le décret n° 99-514 du 02 novembre 1999, portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et de l'Economie ;
- Sur** rapport conjoint du Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative et du Ministre des Finances et de l'Economie ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 08 Août 2002 ;

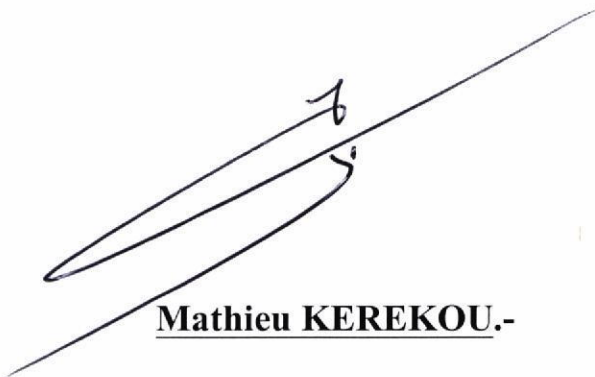
DECRETE :

Article 1^{er} : Sont approuvés, les états financiers de l'Office Béninois de Sécurité Sociale pour l'exercice clos au 31 décembre 2000 tels qu'ils figurent en annexe à ce décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 22 août 2002

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, de la Prospective
et du Développement,



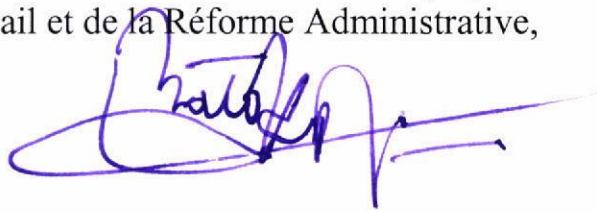
Bruno AMOUSSOU

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,

Le Ministre de la Fonction Publique,
du Travail et de la Réforme Administrative,



Grégoire LAOUROU.-



Ousmane BATOKO.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MCCAG-PD 4
MFE 4 AUTRES MINISTERES 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI
5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-
FASJEP 3 JO 1.